

26 juin 2017

L'Assemblée générale de La Cimade, réunie le 24 juin 2017, a été profondément choquée par les propos de déni et de mépris à l'égard de l'action des associations tenus par le ministre de l'intérieur Gérard Collomb à Calais le 23 juin. En leur demandant « d'aller déployer leur savoir-faire ailleurs », il provoque l'indignation des acteurs de la solidarité pour qui le devoir d'humanité impose d'être précisément là où des êtres humains sont en souffrance.

Nous tenons à exprimer notre forte inquiétude face aux signaux et aux premières actions de politiques publiques concernant les questions migratoires.

Le premier de ces signes a été de confier, une fois de plus, la totalité de la politique migratoire au ministère de l'intérieur, privilégiant une vision sécuritaire avec la poursuite d'une opposition sans nuance entre personnes réfugiées et personnes migrantes.

Nous nous alarmons des violations d'une ampleur inédite des droits des personnes migrantes dans le Calaisis et Dunkerquois, à la frontière franco-italienne, ou dans le nord de Paris. Traque permanente, gazages, confiscations de biens, entraves pour l'accès à l'eau, à la nourriture ou aux soins, privations illégales de liberté, refoulements illégaux, etc. et répression des citoyens solidaires. Face aux situations humainement inacceptables dans lesquelles se trouvent des milliers d'exilés en France, **le gouvernement n'a pris à ce jour que des mesures répressives et poursuivi des pratiques administratives et policières indignes et inacceptables.** Pire, il les a même défendues devant les tribunaux saisis en urgence, et il continue à harceler et menacer les citoyens et associations solidaires des personnes étrangères.

Alors que la France a déjà été condamnée à cinq reprises par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) les nouvelles autorités françaises ont poursuivi ces pratiques en maintenant en centre de rétention pendant 14 jours une famille avec un enfant âgé de deux ans et demi.

En contradiction avec le discours du Président de la République à Bruxelles, les politiques publiques en France continuent de s'inscrire dans la logique répressive des politiques migratoires de l'Union européenne sur son territoire, à ses frontières et en amont.

Nous réclamons en urgence du Président de la République des orientations claires, des mesures et des moyens nouveaux pour une politique migratoire d'hospitalité, fondée sur le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes étrangères, à la hauteur des enjeux qui se posent à la France et à l'Europe aujourd'hui.

Des actes d'humanité, de justice et de droit sont attendus maintenant

- par les personnes réfugiées et migrantes qui font partie de cette France plurielle qui s'invente à chaque génération.
- par les acteurs de la société civile qui s'engagent dans la construction d'une société plus solidaire qui n'oppose pas les uns aux autres mais favorise la cohésion sociale et le « bien vivre ensemble »

- par la communauté internationale d'un pays qui revendique son rôle pionnier, à la pointe de la défense et la promotion des droits humains.

La Cimade du 24 juin 2017